



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

www.donenfant.org

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

Tél : 03.89.77.46.14

bureau@donenfant.org

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2012

Le vendredi 19 septembre 2012, à 20 heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis chez madame Yolande GEMBERLE à Soultz.

Sont présents :

- Mmes BACH-BARILLON Colette, GEMBERLE Yolande, LANG Marie-Claire, MARCILLE Marie-Louise, STAUDER Anny et STOEHR Andrée
- Mrs KIRSCH Jean-Michel, LANG Christian, STAUDER Jean-Marie et STOEHR Jean

Sont également présents :

- Mmes COMPAIN Monique et STOEHR Emilie

Sont excusés :

- Mme PONGEN Rebecca
- Mrs BACH Michel et COMPAGNON Jean-Jacques

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2012

Le procès-verbal de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

BONS CERFA, MODIFICATION DES TERMES

Madame Andrée STOEHR indique qu'il faut modifier les termes qui figurent les bons CERFA et indiquer dorénavant « Autorisation permanente de la Direction des finances publiques en date du 3 juillet 2012 ».

AFFECTATION DU SOLDE DU COMPTE « RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT »

Monsieur Jean-Marie STAUDER précise qu'il n'y a pas de compte de fonctionnement en tant que tel. Le solde créditeur de 7276,51 euros faisant partie du compte général.

Il rappelle que seuls les cotisations et les intérêts bancaires peuvent être utilisés pour les dépenses de fonctionnement. L'intégralité de l'argent versé pour les parrainages étant destiné aux enfants.

« PERE » DE LA FAMILLE N° 5, DATE D'EMBAUCHE

Lors du passage de monsieur Denis HAXAIRE, le nouveau « père » de famille suivait une formation avant sa prise de fonction. Finalement, ayant trouvé un autre emploi, il ne viendra pas.

Le Centre de Protection des Enfants est de nouveau à la recherche d'un « père » pour notre famille n° 5.

PROBLEME DE LA FAMILLE N° 2

Madame Andrée STOEHR indique que le courrier électronique que nous avons reçu fait état de problèmes qui se sont déroulés dans la famille n° 2 il y a quelques temps et ne concerne pas notre famille.

Jean-Michel KIRSCH indique qu'il se peut qu'il nous ait été envoyé à titre d'avertissement vu qu'à ce moment-là le Centre de Protection des Enfants projetait de placer à la tête de notre famille l'ancien « père » de la famille n° 2, chose qui ne s'est finalement pas faite.

VISITE MEDICALE DES ENFANTS BOURSIERS

Madame Andrée STOEHR indique que la visite médicale des enfants boursiers a eu lieu le 26 août 2012. 80 enfants ont été examinés par les médecins. Leur rapport est en attente. Les 25 enfants restants seront vus par la suite.

TRAVAUX A REALISER DANS LA MAISON N° 5

Madame Andrée STOEHR rappelle que l'Association a versé au mois d'avril une somme de 350 euros pour l'électricité et les ventilateurs. Elle indique que monsieur MAN a répondu que cela n'avait pas encore été fait et qu'une facture nous serait transmise le moment venu.

Il nous a été signalé que la famille aurait besoin d'une machine à laver ainsi que d'une imprimante. Les membres rappellent que l'Association en a déjà acheté une en 2008. Il est décidé d'attendre dans un premier temps que l'électricité ait été refaite.

De plus, madame Virginie STAUDER devant se rendre bientôt au Vietnam, il est décidé d'attendre le compte-rendu de sa visite sur place.

Pour le reste des travaux, des devis vont être demandés.

TRAVAUX A REALISER CHEZ LA FILLEULE DE MADAME COUTY

Suite à certaines rumeurs, madame Andrée STOEHR indique que les maisons appartiennent aux familles et qu'elles ne seront pas rasées.

Elle indique ensuite qu'il y aurait pour 729 euros de travaux. Jean-Marie STAUDER demande si madame COUTY prend une partie des travaux à sa charge. Andrée STOEHR se met en rapport avec madame HAXAIRE COUTY pour étudier la suite à donner.

Jean-Marie STAUDER indique que, si on considère l'argent disponible et qu'il faille faire des travaux dans toutes les familles, la somme disponible pour chaque famille serait de 200 euros.

Aucune décision n'est prise pour le moment.

RAPPORT D'YVETTE HAXAIRE SUITE A SON PASSAGE A DANANG

Son rapport est joint en Annexe.

Suite à la demande de financement d'un vélo électrique, l'Association indique qu'elle peut financer l'achat d'un vélo, mais pas celui d'un vélo électrique.

GRATIFICATION POUR LA REUSSITE AUX EXAMENS

Madame Andrée STOEHR indique qu'il y a eu 13 enfants qui ont réussi leur examen cette année. L'Association a donc versé 15 euros à chacun d'entre eux, soit une somme totale de 195 euros.

INFORMATION HUMANIS

Colette BACH-BARILLON et Marie-Louise MARCILLE ont participé à une réunion organisée par l'association Humanis sur le thème de la recherche des bénévoles.

Le compte-rendu de cette réunion est en Annexe.

Une nouvelle réunion sur le même sujet dans le cadre de l'association Humanis est prévue le 12 octobre.

Pour attirer de nouveaux parrains, Emilie STOEHR propose de créer une page sur Facebook pour l'Association. Elle ajoute qu'elle est prête à s'en occuper. La proposition est acceptée à l'unanimité.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Sortie pédestre du 23 septembre 2012

17 personnes participeront à la marche et 22 au repas qui suivra.

Soirée de l'amitié du 13 octobre 2012

Seules 16 personnes se sont inscrites. Madame Andrée STOEHR rappelle que cette soirée aura lieu au restaurant « Le Palais du Bonheur », rue Franklin, à Mulhouse.

Concert de madame Jeanine HERR

Madame Jeanine HERR donnera un concert à la villa Fleck d'Ingersheim au profit de l'Association « Les Semeurs d'Etoiles ».

Marchés de Noël

Dans le but de se faire connaître, l'Association participera aux marchés de Noël suivants :

- CPA de Colmar : 5 décembre
- Munster, du 7 au 9 décembre
- Ferme de Stosswihr : 15 et 16 décembre
- Super U de Munster : vendredi et samedi du dernier week-end de novembre

Concert de l'harmonie de Bruebach

L'harmonie de Bruebach devrait organiser un concert en notre faveur dans le courant du premier trimestre 2013.

DIVERS

Madame Andrée STOEHR indique :

- qu'elle a reçu
 - l'accusé de réception de la modification du Conseil d'Administration,
 - la nouvelle liste des 25 enfants de la Famille n° 5,
- que monsieur Hai NGUYEN de « La Palanche » nous transmet le bonjour,
- que nous avons reçu un don de 155,20 € de la famille SAMBLAS et madame Thi Kim DUBOURG suite aux marchés aux puces organisés au profit du « Don de l'Enfant ».

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h 15.

Fait à SOULTZ, le 14 septembre 2012

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Présidente
Andrée STOEHR